**Zeitschrift:** Traverse: Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire

**Herausgeber:** [s.n.]

**Band:** 20 (2013)

**Heft:** 2: Sozialer Frieden : transnational = Les chantiers transnationaux de la

paix sociale

Artikel: Un monde de papier : le "Mémoire" d'un Neuchâtelois du 17e siècle

Autor: Forclaz, Bertrand

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-391087

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Un monde de papier

#### Le «Mémoire» d'un Neuchâtelois du 17e siècle

#### **Bertrand Forclaz**

La Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel conserve, dans le fonds familial Chaillet, un écrit personnel du 17e siècle: il s'agit de la chronique d'Abraham Chaillet (1604–1685). Ce Memoyre de plussieurs choses advenues remarquées par moy Abraham Chaillet dempuits l'an 1614 couvre les années 1614–1673. Il en existe deux manuscrits: une copie du 18e siècle, qui couvre les années 1614–1642 et contient 93 pages; un original ou une copie du 17e siècle, registre de 61 feuillets qui correspond aux années 1642–1673. L'original comme la copie sont matériellement extrêmement simples et étaient destinés de toute évidence à un usage domestique et familial.<sup>2</sup> Comme les écrits personnels en général, cette source constitue une fenêtre privilégiée permettant de s'approcher de l'univers, des pensées, des représentations, voire des émotions d'un individu – par-delà la sécheresse et la pudeur de l'écriture, et la nature principalement factuelle des événements consignés dans la chronique. C'est à ce fascinant «monde de papier» qu'est consacré cet article. Il s'agit d'une source assez exceptionnelle: pour la région neuchâteloise, les écrits personnels datant du 17e siècle sont rares à nous être parvenus – pour des raisons compréhensibles, étant donné qu'il s'agissait d'écrits du for privé et que leur conservation s'avère aléatoire. Son étude est d'autant plus intéressante que pour les territoires de l'actuelle Suisse romande, contrairement à l'espace suisse allemand, les travaux concernant les écrits personnels sous l'Ancien Régime restent encore extrêmement rares.3

Arrêtons-nous tout d'abord rapidement sur le profil social de Chaillet: il habitait dans le village d'Auvernier, sur le littoral neuchâtelois, et appartenait à une riche famille patricienne comportant des pasteurs, des magistrats et des officiers au service étranger, qui fut anoblie au 17e siècle.<sup>4</sup> Chaillet lui-même occupa la fonction de maire de La Côte, une juridiction regroupant plusieurs villages du littoral neuchâtelois. Par ailleurs, sa famille avait plusieurs serviteurs et possédait des terrains – en particulier des vignobles.

Quant aux événements relatés par Chaillet, ils sont très variés: les événements familiaux – naissances, mariages, parentés spirituelles et décès – y occupent

évidemment une large part, suivis d'annotations d'ordre météorologique (sécheresse, grêle), particulièrement importantes pour les récoltes, ainsi qu'économique (prix du blé et du vin). Chaillet note également les fonctions qu'il a occupées et les faits marquants de la chronique politique neuchâteloise. Enfin, il relate les événements survenus en Suisse, tels la Guerre des Paysans de 1653 et la Première Guerre de Villmergen en 1656, et en Europe, comme les péripéties de la Guerre de Trente Ans.

Quand Chaillet a-t-il tenu son *Mémoire*? En d'autres termes, la rédaction en est-elle contemporaine ou postérieure aux événements relatés? La précision des annotations laisse penser que Chaillet se référait à des notes prises quotidiennement; l'emploi constant du passé simple dans son récit suggère toutefois une réélaboration postérieure, ainsi que le rajout, à quelques reprises, d'événements «oubliés» dans un premier temps. Il put enfin s'appuyer sur une tradition familiale préexistante, puisque son *Mémoire* s'ouvre par la phrase suivante: «1614 / J'ay trouvé sur un livre de feu mon pere escrit de sa main comme je suis néz le treissieme Octobre 1604 un samedy.»<sup>5</sup>

Dans cette contribution, nous nous intéresserons à deux aspects du *Mémoire* de Chaillet: le traitement de la Guerre de Trente Ans (1618–1648), dont Chaillet fut le contemporain, que nous étudierons sous l'angle des prises de parti de Chaillet et des sources d'information dont il disposait; la vie religieuse de Chaillet, caractérisée à la fois par son identité confessionnelle réformée et par les rapports amicaux qu'il entretenait avec des catholiques.

#### Chaillet témoin de la Guerre de Trente Ans

La première moitié de la vie de Chaillet s'avère particulièrement intéressante, puisqu'elle correspond à la Guerre de Trente Ans (1618–1648). Chaillet a été un observateur attentif du conflit: le comté de Neuchâtel, bien que n'ayant pas été entraîné dans la guerre, se trouvait aux portes de régions frappées par le conflit, à savoir la Franche-Comté et la principauté épiscopale de Bâle. Mais l'intérêt de Chaillet dépassait le cadre régional: il relève dans sa chronique non seulement les événements qui touchèrent les territoires voisins, mais également les grandes batailles qui se déroulèrent en Allemagne et en Bohême. Sans surprise, son récit de la guerre débute par la relation de la comète qui apparut à la fin de 1618 dans le ciel européen.

«En la dicte année 1618 au moys de Nouvembre et Décembre et au moys de Janvier de l'an 1619 fust veu une Commette au ciel, assavoir une estoyle qui portoict une grande verge, qui estoit tournée du costé d'orrient. Plusieurs doctes personnes firent imprimer des Livres sur ce subject.

# Memoyre de plussieurs choses adsenues remarquées par moy Abraham Chailliet

Dempuits Pan 1614.

1614.

J'ay trouvé sur un livre de feu mon pere escrit de sa main. Comme je suis n'ex le treissième Octobre 160A. Un samedy

Tremierement j'ay remarqué comme en la dite annee 16sA Il nous mournut un de mes frères nomme Ichan, de la petite verole, au mays de deptembre, un mecredy ensyron les cinq heures du matin, aagé d'ensyron cinq ans. Dieu luy a fait paix.

Et justement huiet jours apres qu'il mourrut encor un goeit frere nomme Claudy, aggé de deux ans aufsi un meeredy. Dieu nous reuille touts begniv par sa grace amen. Et nous reuille conduyre par son sainct Esprit

Au moys d'october sur la fin dudit an mon Oncle Claude Perrochet frere de ma Mere, vint d'emputs Saincie Marrie auce mines sur les frontieres entre L'Alsasse et Loraine, où il est Ministre, vint chez nous Muvernier et y demeural ensyron eing semaines et s'en retournait au dit Saincle Marrie où il est murié, et a des enfans. Dieu le veuille begnir, et conduyre amen.

L'an 1613 et 1614. Te demeuray mon frene Tonas et moy, deux and en penssion à Mostiers Trasers, avec le d'. Tonas fils du Commissaire Estienne Cortailliod qui estoit Diacre audit Mostiers, pour apprendre, et nous enseignoiet la gramaire et à decliner, conjuguer et comparrer.

L'on fist ceste annee 1614 afsex de vin. La vente fust cinquante six Livres le muids. Le froment vingt gros l'Esmine, l'orge douxe gros bemine. Lavoyne six gros.

Fig. 1: Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel, Ms. A 580, page de titre.

Cela presagea les guerres, famines, chertéz et pestes qui arrivèrent d'empuits.

Survint sur ce la mort de l'Empereur Matthias, Tellement que les Estats de Bohême, où ceux de la Religion estoient les plus forts eslirent pour estre leur Roy Frederich Conte Palatin du Rhin qui avoit espousé la fille du Roy d'Angleterre, et fust couronné Roy de Bohême, avec sa femme. Il estoit de la religion reformée. Ferdinand d'Autriche second du nom fust après esleut Empereur, et pretendant avoir la couronne du Royaume de Bohême, dressa une armée contre le dict Frédéric Roy de Boheme, et le Duc de Bavière, quoique parrant dudict Roy et d'une mesme mayson, print le partist dudict Empereur. Ce fust alors le commencement des guerres d'Allemagne.»<sup>6</sup>

La mention de la comète de 1618/19 est tout à fait typique: il s'agit d'un phénomène qui figure dans quantité de chroniques contemporaines, et fut – a posteriori – considéré comme un présage de la Guerre de Trente Ans, conformément à la conception alors prédominante des catastrophes ou phénomènes naturels extraordinaires comme signes divins.<sup>7</sup> Chaillet relate à plusieurs reprises des événements de ce type et les interprète comme des marques de l'ire divine: il ne fait donc pas exception. Il est par ailleurs significatif qu'il ait enchaîné dans son récit la mention – très succincte – de la comète et le compte-rendu de l'élection par les Etats de Bohême de Ferdinand V, électeur du Palatinat, comme leur roi, qui fut à l'origine de la guerre. On relèvera ici le parti pris de Chaillet: s'appuyant peut-être sur des pamphlets et des occasionnels provenant du camp protestant, il écrit que les nobles bohémiens élurent roi Frédéric du Palatinat. Cette affirmation passe cependant sous silence la révolte des nobles contre leur roi légitime, Ferdinand II de Habsbourg.

Le recours de Chaillet à des occasionnels est par ailleurs attesté au sujet d'un autre événement remontant au début de la guerre, l'éboulement de la ville de Piuro, en Valteline: «En la dicte annee 1619. Pluret, Ville en la Conté de Chiavenne en la Valtolyne ou Grysons, fust subvertie entierement et ny restats que l'Eglise de ceux de la Religion reformée et une mayson hors de la Ville qu'on nommoiet le pallais, ne se sauvat qu'un pauvre homme et son filz, l'on dict merveille des richesses qu'il y avoiet dans la dicte Ville et ay ouy dire qu'il y avoiet plussieurs marchands trafficquants en pays étrangers tel qu'il y avoiet cinq ans plus ou moins n'avoient esté en leur maysson. Y revindrent presque tous en ceste nuiet, et mesme que d'aucuns avoyent esté retenuts par de leurs amis en des lieux proches sans penser à ce qui arrivast ne peurent être retenus s'excusant sur la longueur du temps qu'ils n'avoyent veu leurs femmes et enfans; est à marquer comme Dieu est terrible en toutes ses œuvres.

Je demeuroys à Basle pour lors, et j'achettay un petit traicté en allemand où ce subvertissement estoit escrit.»<sup>8</sup>

Encore une fois, Chaillet fournit une interprétation religieuse d'un phénomène naturel, tout en suggérant entre les lignes la préférence donnée par Dieu au camp protestant – la Valteline, comme les Ligues grisonnes dont elle dépendait, était biconfessionnelle, et elle fut l'un des théâtres secondaires du conflit. Il précise également qu'il séjournait alors à Bâle – où il avait été envoyé pour apprendre l'allemand – et qu'il acheta un «petit traité»: son apprentissage de la langue lui permit de s'informer de l'actualité en lisant des occasionnels. Mais Chaillet disposait sans doute d'une autre source d'information, l'ouï-dire: parmi les marchands originaires de Piuro séjournant alors à l'étranger cités par Chaillet se trouvent des membres de la famille Vertemate-Franchi alors établis à Bâle. Il est donc possible que Chaillet ait disposé d'informations de seconde main dans le cercle de ses connaissances à Bâle. 9

D'autres événements relatés dans son *Mémoire* – ainsi l'entrée en guerre de Gustave Adolphe de Suède en 1630, ou la prise de la ville luthérienne de Magdebourg l'année suivante – attestent de la diffusion des feuilles volantes, pamphlets et occasionnels issus du camp protestant dans les cantons et pays alliés réformés du Corps helvétique. On peut penser que Chaillet les avait lus directement ou en avait entendu parler par d'autres membres du patriciat ou des pasteurs. Mais Chaillet pouvait aussi s'appuyer sur des témoignages directs, découlant des contacts de l'Eglise réformée neuchâteloise avec les protestants allemands – des collectes furent organisées en faveur du Palatinat pendant la guerre – ainsi que du refuge d'habitants des régions voisines à Neuchâtel, ou encore du service étranger: des militaires neuchâtelois furent engagés au service de la France ou de la Suède sur plusieurs théâtres des opérations, comme les Grisons ou la Souabe.

Significative quant au caractère direct de l'information, cette annotation qui se réfère à l'occupation de la principauté épiscopale de Bâle et du comté de Montbéliard par les troupes impériales: «Le 12e Avril 1635, Il arrivast ici nouvelles de l'entrée des Troupes Impériales en la Comté de Montebeillard, et dans l'Esvêché de Porrentru et pays voysins, ruynèrent, pillèrent, bruslèrent maints villages, violèrent plusieurs femmes et filles, tuèrent plusieurs paysans, et ceux qui peurent eschapper s'enfuyrent, et en vint grand nombre en nos quartiers qui mandyoient leur pain, d'hommes, femmes, filles et enfants; c'estoict pytié de les voir et d'entendre les cruautéz que lesdicts soldats exerçoyent contr'eux, cond'huyts par Coloredo.»<sup>11</sup>

Le refuge d'habitants de la principauté épiscopale de Bâle dans le comté de Neuchâtel permettait donc aux Neuchâtelois de disposer de récits plus circonstanciés: et le compte-rendu de s'animer et d'acquérir une touche personnelle absente des annotations précédentes. Chaillet illustre par ailleurs les ambiguïtés de la guerre: quand il mentionne l'occupation de la principauté épiscopale de

Bâle par les troupes franco-suédoises menées par le duc Bernard de Saxe-Weimar en 1637, Chaillet relève à nouveau avec compassion les pillages et la fuite des habitants, qui sont cette fois les victimes d'un militaire luthérien, au service des adversaires des Habsbourg. Des solidarités de voisinage viennent donc atténuer quelque peu la prise de position de Chaillet en faveur de la «liberté de l'Allemagne oppressée par l'Empereur». 12

### Un réformé et ses amis «papistes»

Comme le montrent plusieurs des passages du *Mémoire* cités plus haut, Chaillet défendait résolument son identité confessionnelle – elle allait de pair avec un soutien, en règle générale, au camp protestant dans la dernière grande guerre religieuse que connut l'Europe occidentale. Un des témoignages les plus éloquents de l'adhésion de Chaillet à la Réforme est l'annotation suivante, datant de 1630 – l'année au cours de laquelle l'on célébra le centenaire de l'adoption par Neuchâtel de la Réforme.

«Le IXeme dudict Moys [mai 1630] fust leu au prone des Eglises de ces Contéz une reformation faicte par les Sieurs Pasteurs de ces lieux et approuvée par la Seigneurie, contre les vices, jurements, orgueil, superfluytéz tant en habits qu'autres, et banquetz et autres vices qui ont fort la vocgue au milieu de nous; et fust publié le jeusne général au dymange suyvant 16e dudict moys, jours de la Pentecoste, ce qui fust faict avec la célébration de la Saincte Cène du Seigneur y ayant justement 100 ans qu'à pareil jour la première Saincte Cène a esté célébrée, et que ce bon Dieu nous a illuminé du flambeau de Son Sainct Evangile, et délivré des idolatries de l'Ante-Christ Romain, et hors de la subjection de l'erreur de l'Eglise papale Romaine. Le Seigneur Dieu nous veuille par sa grace et bonté augmenter en nous ce don précieux de la foy. Amen.»<sup>13</sup>

Le mandat publié par les pasteurs contre les vices est typique de l'effort constant de réformer les mœurs et de contrôler les comportements, particulièrement marqué dans les Eglises issues de la Réforme. Son adoption en 1630, l'année du premier centenaire de la Réforme, est-elle un concours de circonstances? C'est peu probable. Le commentaire de Chaillet est typique de l'image de soi qu'entendait projeter Neuchâtel – et en tout cas son élite politique et religieuse: celle d'une ville qui avait passé des ténèbres à la lumière, suivant une métaphore courante à cette époque. Cette affirmation était peut-être ressentie comme d'autant plus nécessaire que 1630 constituait une année difficile pour le camp protestant au sein de l'Empire, entraînant l'intervention de Gustave Adolphe de Suède. Un autre facteur explicatif de cette rhétorique est le contexte politico-religieux propre à Neuchâtel, qui constituait une frontière

i July plupe is ou la potito britle Sana autous au fur tout fur Cormonores os or Corolling A Co and he ious Ejasain is tonnesses in Bon willbare Long Le Long de Montagnus to just thesat a public par touter las mitter afy bour is par for site for Lutin parties pluming to it mudiorement do foing a do Grapum west fairten Les Roporas de mon facto Jonan Gaillion Di Vallengio. Espoulfiz à Mirifogastol par le 2º Chin de posset Ministre aux Lian disnamer Chy juncie simos Marie de la Accordinate à Ballenaux. La more de Le pousse stant marier aux Lors 8º Sakuriling terringmen Lossie toute soupe Annancie Sim Long. fut le bay don Bandangar los fejt affet bonne grand. oleg mora de fortimbre fryt au Commina mint affy 60mm mating Jaday in La May Joy de Monfrie Le Sound notes

Fig. 2: Bibliothèque Publique et Universitaire de Neuchâtel, Ms. A 636, f. 13 v.

confessionnelle. En effet, si la quasi-totalité du comté, à la suite de la ville, avait adopté la Réforme sous l'influence du canton de Berne, auquel la ville et le comte de Neuchâtel étaient liés par des traités de combourgeoisie, ses souverains étaient restés catholiques: depuis le siècle précédent, il s'agissait de princes du sang français, les ducs d'Orléans-Longueville. Cette exception au principe de territorialité des confessions, qui s'était imposé dans la plupart des territoires du Corps helvétique, puis dans l'Empire, nécessitait une vigilance de tous les instants chez les Neuchâtelois réformés: en 1618, Henri II avait projeté d'octroyer la liberté de conscience à tous ses sujets... <sup>14</sup>

Si Chaillet était un réformé convaincu et un adversaire du catholicisme - dont témoigne par ailleurs son emploi récurrent de l'adjectif «papiste» - il entretenait cependant, comme les autres membres du patriciat neuchâtelois, des relations avec des catholiques, en particulier avec le gouverneur généralement catholique qui représentait le duc d'Orléans-Longueville à Neuchâtel, ainsi qu'avec des patriciens du canton de Soleure, avec lequel Neuchâtel était aussi lié par une combourgeoisie. Ces relations pouvaient devenir amicales, comme en atteste l'anecdote suivante: «L'onzieme octobre [1652] le sieur Werner Mintschy du Conseil estroict de Solleure estant tombé mallade des quelques jours au parravant ici en sa maysson, toutes ses gens estoyent desja en allé du costé de Solleure, me priast le conduyre à basteau à Solleure. Partismes le dict jour bien couverts envyron les dix heures de la nuict, décéda entre le pont de Thielle et le pont de Cressier dans le basteau. Je le consolay au mieux possible mourrut fort paisiblement. J'avoys dès Auvernier mandé un homme à cheval au curé de Cresier, nous venir attendre au port dudict lieu, ce qu'il fist, ne fayssoit que de rendre les derniers soupirs. C'estoict proche des troys heures du matin. J'allay en la maysson de Monseigneur de Mollondin luy en donner advits et me commandat de le condhuyre avec le dict curé jusques à Solleure, ce que je fits. Je le suyvis en son ensevelissement, on fist beaucoup de seremonies à l'antour de son corps on luy fist un service en la grande église. On l'ensevelict au millieu de l'église des Cordeliers.»15

Chaillet entendait donc accompagner ce patricien malade à Soleure; celui-ci étant mourant, Chaillet fit appeler un prêtre catholique d'un village voisin, afin de lui administrer les derniers sacrements. Comme son ami était mort entretemps, Chaillet et le prêtre ramenèrent sa dépouille à Soleure, et Chaillet assista aux funérailles catholiques. L'image de cette barque interconfessionnelle est extrêmement significative d'une dimension souvent passée sous silence, parce que camouflée par les conflits dont les sources que nous étudions sont remplies: le caractère évident de la coexistence confessionnelle. Pour Chaillet, il allait de soi de faire venir un prêtre, quand bien même il pouvait tonner dans un autre contexte contre «l'Antéchrist de Rome». Dans la vie quotidienne, comme l'a

affirmé Willem Frijhoff, les relations entre catholiques et protestants pouvaient être empreintes d'«œcuménicité»: la différence confessionnelle était mise entre parenthèses. 16

Dans ses contradictions apparentes, Chaillet est bien représentatif de son temps, comme le révèlent d'autres écrits personnels du 17e siècle: protestant convaincu et ami de catholiques, célébrant le roi de Suède et plaignant ses victimes. <sup>17</sup> Selon les contextes, il mobilisait des identités différentes: celle de réformé, celle de combourgeois ou celle de voisin. Son *Mémoire* atteste aussi la circulation de l'information dans l'Europe d'Ancien Régime – un phénomène lié à la mobilité des individus et des imprimés, surtout dans une période de guerre. En ce sens, cette chronique du 17e siècle nous met en contact avec un monde certes bien différent du nôtre, mais pas complètement étranger.

#### Notes

- 1 Sur les dates de naissance et de mort de Chaillet, cf. Germain Hausman, «Description des tombes de l'ancien temple de Colombier», Bulletin de la Société neuchâteloise de généalogie 10 (1998), 14–20.
- 2 Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel (BPU), Ms. A 580 (copie du 18e siècle) et Ms. A 636 (original ou copie du 17e siècle). Le Ms. A 580 est en bon état, tandis que le Ms. A 636, auquel plusieurs feuillets ont été arrachés, est en assez mauvais état. Des copies manuscrites en vue d'une édition critique réalisées par W. Pierrehumbert au début du 20e siècle sont également conservées à la BPU: Ms. 1522 et 1523. Il existe deux éditions partielles de la source. Des extraits du Mémoire, pour les années 1620–1663, ont été publiés dans: Musée Neuchâtelois 17–33 (1880–1896); Bulletin de la Société neuchâteloise de généalogie 8–9 (1998), 45–48; 11 (1998), 53–59.
- 3 Cf. Jean-Pierre Jelmini, Pour une histoire de la vie ordinaire dans le Pays de Neuchâtel sous l'Ancien Régime: plaidoyer pour une histoire des mentalités à partir des écrits personnels, Hauterive 1994. Un projet de recherche dirigé par Danièle Tosato-Rigo à l'Université de Lausanne est actuellement en cours afin d'inventorier ce type de sources pour la Suisse romande et pour la Suisse italienne entre 16e et 18e siècles. Cf. «Le partage de l'intime. Le journal de Louis-François Guiguer et les écrits personnels en Suisse romande. Journée d'études au château de Prangins», Revue suisse d'art et d'archéologie 67 (2010). La recherche en Suisse allemande, en revanche, est florissante, avec les travaux de Kaspar von Greyerz et de ses élèves. Cf. notamment la collection Selbst-Konstruktion. Schweize-rische und Oberdeutsche Selbstzeugnisse, Bâle 2001 ff., 5 volumes parus à ce jour.
- 4 Sur la famille Chaillet, cf. Myriam Volorio Perriard, «Chaillet», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F22371.php (version du 13. 7. 2005).
- 5 BPU, Ms. A 580, 1.
- 6 BPU, Ms. A 580, 5 sq.
- 7 Cf. Benigna von Krusenstjern, «Prodigienglaube und Dreissigjähriger Krieg», in Hartmut Lehmann, Ann-Charlotte Trepp (éd.), Im Zeichen der Krise. Religiosität im Europa des 17. Jahrhunderts, Gættingue 1999, 53–78.
- 8 BPU, Ms. A 580, 5.
- 9 Cf. Martin Bundi, «Vertemate», Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/d/D21958.php (version du 19. 10. 2012); sur Piuro, cf. Martin Bundi, «Piuro», in DHS, http://www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F7071.php (version du 20. 1. 2011).

10 Sur ce point, cf. les analyses éclairantes de Danièle Tosato-Rigo, La chronique de Jodocus Jost. Miroir du monde d'un paysan bernois au XVIIe siècle, Lausanne 2009, 215–223.

- 11 BPU, Ms. A 580, 57.
- 12 BPU, Ms. A 580, 41, 69.
- 13 BPU, Ms. A 580, 35.
- 14 Cf. Pierre-Olivier Léchot, De l'intolérance au compromis. La gestion d'une coexistence confessionnelle. Le Landeron, XVIe–XVIIIe siècle, Sierre 2003.
- 15 BPU, Ms. A 636, f. 13 v, 14 r.
- 16 Cf. Willem Frijhoff, «Chrétienté, christianismes ou communautés chrétiennes? Jalons pour la perception de l'expérience d'unité, de division et d'identité de l'Europe chrétienne à l'époque moderne», in Bertrand Forclaz (éd.), L'expérience de la différence religieuse dans l'Europe moderne (XVIe–XVIIIe siècles), Neuchâtel 2013, 17–43, ici 34.
- 17 Pour des exemples comparables, cf.: Augustin Güntzer, Kleines Biechlin von meinem gantzen Leben. Die Autobiographie eines Elsässer Kannengiessers aus dem 17. Jahrhundert, éd. par Fabian Brändle, Dominik Sieber, Cologne 2002; Judith Pollmann, Religious Choice in the Dutch Republic. The Reformation of Arnoldus Buchelius (1565–1641), Manchester 1999.